

Écho du Binos

Journal de la ville de Seysses – Mai 2021

La médiathèque fête ses 30 ans !

Le visuel du futur gymnase
p.09

Un nouveau policier municipal
p.10

Un nom pour la médiathèque
p.14



SOMMAIRE

3	Édito	17	Prévention Covid-19 Identification des chats
4	Retour en images	18	C.R.I. Axe-Sud Donnez un instrument de musique
7	En bref Actualités	19	Collectivités Maneo, un syndicat méconnu
9	Aménagement du territoire Le gymnase, du projet à l'esquisse	20	Vie associative Parole aux associations
10	Sécurité Un nouveau policier municipal	22	Environnement Dans vos jardins
11	Le Centre Communal d'Action Sociale Actualités	23	Environnement Préserver la nuit
12	L'école municipale des sports Lutte contre la sédentarité	24	Conseils municipaux Délibérations
13	Cadre de vie Petit coup de frais	25	Tribune libre Opposition municipale
14	Culture Cette année la médiathèque a 30 ans	26	Carnet État civil
16	Éducation Une journée avec les ATSEM	27	Agenda

Bonne retraite Annie et Denis !



Souriante et volontaire, **Annie Mailhe** était agent des espaces verts, en charge de l'entretien des espaces sportifs sur la commune ainsi que leurs extérieurs.

Tous les mardis et jeudis, elle était également à la disposition des personnes âgées et/ou isolées pour les conduire faire leurs courses.

Après plus de 20 années au service de la ville, la municipalité lui souhaite une longue et heureuse retraite.



Arrivé sur la commune à l'âge de 39 ans, **Denis Delorme** a été policier municipal jusqu'à fin juin 2020. Quand on lui parlait de son métier, Denis insistait sur la diversité de ses fonctions et sur l'importance du relationnel. Pendant ces 22 dernières années, sa proximité avec les Seyssois lui ont permis de régler de nombreux conflits en privilégiant la médiation. À celui qui ne peut qu'être un exemple à suivre, la commune souhaite une belle retraite.

Mairie de Seysses

10, place de la Libération
31600 SEYSSSES

Tél : **05 62 11 64 64**

Email : infos@mairie-seysses.fr

Site internet : www.mairie-seysses.fr

Facebook : [Seysses, ma ville](https://www.facebook.com/Seysses_ma_ville)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE SEYSSSES

Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h30

Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi de 9h30 à 12h15 (les samedis concernés sont affichés sur le site internet de la mairie)

Informations Municipales n°101 | Mai 2021

Couverture : Médiathèque de Seysses

Directeur de publication : Jérôme Bouteloup

Impression : Imprimerie Cazaux Muret

Crédit photo : Mairie de Seysses, La Dépêche,

Freepik, canva

Imprimé sur papier éco-responsable

Tirage à 4200 exemplaires



EDITO

Chères Seyssoises, Chers Seyssois,

L'action municipale a été depuis plusieurs mois, tout comme notre vie quotidienne, impactée par la gestion de la crise sanitaire. C'est avec détermination que vos élu.e.s et les services municipaux mettent tout en œuvre pour assurer la continuité du service public et restent mobilisés pour être à votre écoute.



Dans ce numéro, vous constaterez que nous nous adaptons en permanence à la situation en mettant en place de nouveaux modes de communication, d'échange et de partage.

La première **consultation en ligne** intitulée « Enquête de sédentarité » est maintenant clôturée. Grâce à la participation de près de 500 Seyssois, nous avons dorénavant des bases solides pour construire un programme d'éducation pour la santé des Seyssois.

Une **rubrique dédiée à la Démocratie Participative et l'implication Citoyenne** vient d'être mise en ligne sur le site internet de la ville. Elle vous permet d'être informé des actualités, de vous exprimer et de participer.

Nous venons également d'investir dans des équipements permettant d'assurer une **retransmission en direct des séances des Conseils municipaux**. Le premier live Facebook aura lieu le lundi 17 mai à 20h30 sur la page « Seysses, ma ville ». Ainsi, vous pourrez suivre les débats démocratiques sur les sujets qui impactent votre quotidien.

Dans cette continuité, pour fêter les 30 ans de la médiathèque et en vue de lui donner un nom, l'équipe municipale et les services municipaux souhaitent intégrer les Seyssois à l'action. Vous avez la possibilité de **participer** en proposant des noms, de vous **impliquer** en vous portant volontaires pour faire partie du Jury Citoyen et de **voter** pour le nom final.

Vous l'aurez compris, même si nous aurions préféré vous convier durant l'année écoulée à des réunions publiques ou des réunions de quartier, cette période difficile ne nous empêche pas de porter les projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

Soyons prudents et acceptons ces contraintes sanitaires qui nous permettront de retrouver une vie « normale ».

Jérôme BOUTELOUR



La médiathèque devient gratuite pour tous

Depuis le 1er janvier 2021, l'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous, quel que soit votre lieu de résidence.

Le nombre de documents empruntables a été également élargi :

- Une carte = 10 documents (livres, CD, revues).
- Pour une famille = 2 DVD (1 DVD jeunesse & 1 DVD adulte) et 1 partition de musique.

La durée d'emprunt reste de 3 semaines.

300 masques inclusifs offerts dans les écoles

Courant du mois de janvier, la municipalité a distribué près de 300 masques aux enseignants, aux ATSEM et au personnel de la restauration des écoles publiques de la ville.

Ces masques dits "inclusifs" sont munis d'une fenêtre transparente qui permet aux élèves de faciliter leur apprentissage.



Le Point Actions Jeunes est fermé au public

En raison des dernières directives gouvernementales, le PAJ est fermé au public.

Tous les mercredis, une permanence est assurée à partir de 14h en visioconférence. Le planning n'est pas établi à l'avance, les activités sont décidées lors de la connexion en fonction du nombre de participants et de leurs envies.

Tous les samedis, le PAJ reste fermé.

Plus d'infos au 05 61 08 40 39.

Objectif : la santé pour tous !

Dans le cadre de la lutte contre la sédentarité, la municipalité a souhaité mettre en place un programme d'éducation pour la santé pour tous les Seysois.

Pour élaborer ce programme de manière pertinente, vous avez été invités à participer à une enquête anonyme.

Retrouvez les résultats de l'enquête à la page 12.



**PARLEZ-NOUS
DE VOS HABITUDES ?**



Les travaux du collège ont débuté !

Le projet comprend la construction du collège à énergie positive de 6600 m², d'un plateau sportif et d'une cour arborée de 4 500 m².

• **Une question sur le collège ?** Posez toutes vos questions relatives au déroulement des travaux et au planning de construction du nouveau collège. La mairie se fera le relais auprès du Conseil Départemental pour vous répondre.

Écrivez à : infocollege@mairie-seysses.fr

La première réunion annuelle des associations

Le 24 mars dernier s'est déroulée en visioconférence la première réunion annuelle des associations. Lors de cette soirée, les projets à venir et les différents dispositifs de soutien ont été présentés.

Monsieur le Maire en a profité pour remercier les associations qui mettent tout en œuvre pour maintenir le lien avec leurs adhérents.



Les difficultés de circulation devant les écoles

Le policier municipal s'est déplacé devant les trois écoles de la ville et a constaté les difficultés de circulation que rencontrent les parents chaque jour. Il en a également profité pour rappeler aux parents concernés que le stationnement en double file devant les établissements scolaires est interdit. Merci à tous les parents de faire preuve de civisme dans le respect des règles du code de la route et pour la sécurité des jeunes piétons.

La commémoration du 19 mars 1962

C'est en petit comité que le 59^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a été commémoré le vendredi 19 mars au monument aux Morts.

La minute de silence et le dépôt de gerbes ont permis de se recueillir et d'entretenir la mémoire des victimes civiles et militaires.





Jeu-concours chocolaté

La mairie de Seysses a organisé son premier jeu-concours, en partenariat avec la boulangerie Pompon.

Pour l'occasion, Monsieur Julien Gavioli a confectionné une sculpture en chocolat de 3,360 Kg.

Environ 70 participants ont tenté leur chance en estimant le poids de l'œuvre d'art. Félicitations à Madame Sylvie Arnaud, l'heureuse gagnante qui a donné le poids le plus proche.

26 tonnes d'encombrants en 1 semaine !

La collecte des encombrants a eu lieu du 12 au 16 avril. Six agents, dont deux vacataires recrutés pour cette opération, ont collecté près de 26 tonnes de déchets.

Rappel : Tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui. Non seulement ces dépôts d'ordures sont des actes peu citoyens, mais ils ont un impact sévère sur l'environnement.



21 Seyssois tirés au sort

Le tirage au sort par informatique des jurés d'assises en vue de l'établissement de la liste préparatoire pour l'année 2022 a été effectué à la fin du mois d'avril.

21 Seyssois inscrits sur les listes électorales de la commune ont été sélectionnés et contactés par le service état civil. Ils pourront être amenés à être jurés au sein de la Cour d'Assises *.



Une deuxième page Facebook pour la ville !

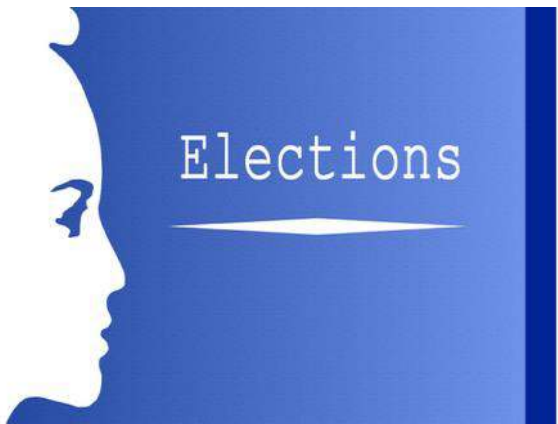
Dans un souci constant d'être à l'écoute et dans l'interaction avec son public, le service culturel vient de créer sa page Facebook.

Vous y trouverez les actions menées en temps réel et les animations proposées par le service culturel de la commune.

Soyez nombreux à suivre la page !



** Juridiction départementale compétente pour juger les personnes accusées d'avoir commis un crime.*



Les 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales

Si vous n’êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu’au **14 mai** pour le faire en ligne ou aux heures d’ouverture de la mairie.
Si vous êtes absent ou empêché, vous pouvez voter grâce à la procuration. Anticipez votre démarche pour être certain que votre voix compte.

Début juillet, les horaires de la médiathèque changent

Les horaires d’ouverture de la médiathèque évoluent pour s’adapter aux plages de disponibilité des habitants. Ils permettront de ce fait une diversification des publics, renforçant ainsi son rôle éducatif, social et culturel.
Les horaires seront identiques toute l’année.

LUNDI	-	-
MARDI	-	14h - 18h
MERCREDI	9h - 13h	14h - 18h
JEUDI	-	-
VENDREDI	9h - 13h	14h - 18h
SAMEDI	9h - 13h	



Réservez votre place à la sortie seniors en forêt prévue le 6 juillet !

En raison de la crise sanitaire, le CCAS a été dans l’obligation d’annuler la journée découverte pour les seniors du mois de juin. Cette journée tant attendue par les aînés est remplacée par une :

- sortie nature à la forêt de Bouconne le 6 juillet,
- sortie tir à l’arc le 14 septembre.

Les places sont limitées - inscription au CCAS
Pour plus d’informations, rdv à la page 11.

Le 13 juillet, le feu d’artifice illuminera le ciel seyssois

À l’occasion de la Fête Nationale et sous réserve de l’accord de la Préfecture, la ville de Seysses organisera son traditionnel feu d’artifice.
Au vu du contexte, le bal n’est pas maintenu pour la deuxième année consécutive.





Rentrée scolaire : une classe supplémentaire à l'école maternelle Paul Langevin

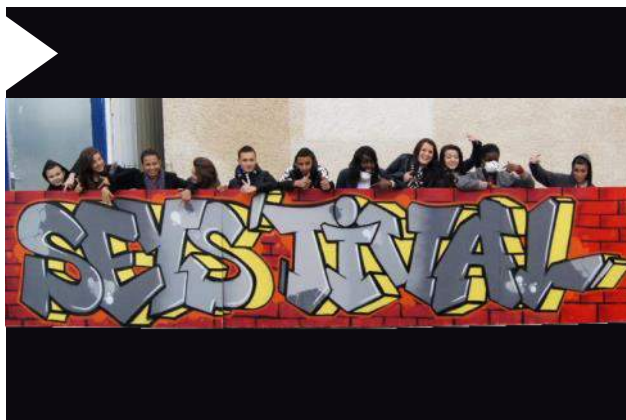
L'augmentation des effectifs à venir a conduit la ville de Seysses à faire la demande d'une création de classe pour l'école maternelle Paul Langevin. La demande à l'Éducation Nationale a été acceptée et l'établissement scolaire comptera 6 classes de maternelle à la rentrée de septembre.

La culture urbaine est de retour !

Le samedi 4 septembre, le PAJ (Point Actions Jeunes) de la commune vous invite à son Seys'tival.

Pour cette édition 2021, le jour tant attendu de la jeunesse seyssoise se déroulera le même jour que la fête des associations.

Une après-midi conviviale à ne pas rater !



Suivez le prochain Conseil municipal en direct sur la page Facebook de la ville

Face aux contraintes réglementaires, Jérôme Bouteloup le Maire de la commune, préside les Conseils municipaux à la salle des fêtes, parfois sans public en raison du couvre-feu.

Afin de garantir leur visibilité par toutes et tous, les Seyssois qui le souhaitent peuvent dorénavant voir chaque séance en direct depuis chez eux, sur le Facebook de la mairie.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le lundi 17 mai à 20h30.



Le gymnase

du projet à l'esquisse

Le projet de construction du gymnase suit son cours et l'architecte a été sélectionné pour accompagner la commune. Le projet choisi est celui qui répond le mieux aux attentes et aux besoins de la commune. La conception et le suivi de ce projet de construction ont été confiés à l'architecte Monsieur Philippe Guilbert.

Pour une parfaite intégration, l'implantation du futur gymnase respecte les caractéristiques du terrain.

- **Une voie verte** permettra aux piétons et aux cyclistes de se rendre sur place en toute sécurité.
- **Une salle principale** de plus de 1200m² pourra permettre la pratique du basketball, du handball, du volleyball, du badminton... Elle sera utilisée en journée par le collège et en soirée et le week-end par les associations sportives et l'École Municipale des Sports (EMS).
- **Une salle multisport** comprenant un dojo avec un espace tatamis de 256m² et une salle complémentaire de plus de 300 m². Elle sera utilisée par les écoles Flora Tristan, les associations et l'EMS.
- Sur le plan technique, **une architecture** contemporaine et respectueuse de l'environnement a été choisie.



Les visuels ci-dessus ne sont pas contractuels. Des modifications de matériaux et de couleurs peuvent intervenir d'ici à la livraison.

Un nouveau policier municipal sur la commune

En décembre dernier, un nouveau policier a été recruté. Outre ses missions sur le terrain, il aura la charge de mettre en place la future équipe.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Tahurai.

J'ai 32 ans et je suis originaire des îles du pacifique. Cela fait un peu plus de 10 ans que je suis arrivé en métropole afin de suivre la formation des forces de l'ordre.

expérience résultant de mes années d'activité dans la gendarmerie et dans la police municipale.

« Je compte mettre mon dynamisme au service de la ville. »

répression des actes contraventionnels et délictueux afin de garantir cette tranquillité pour tous. Le policier municipal a des missions au plus proche des préoccupations des habitants.

Quel est votre parcours ?

J'ai servi les premières années en gendarmerie. J'y ai acquis les qualités qui me paraissent essentielles à ma fonction : la rigueur et la discipline. J'ai souhaité m'orienter vers la police municipale afin de renouer avec le contact de la population, la proximité.

J'ai débuté ma carrière de policier municipal dans le bassin d'Auterive en tant que responsable de poste où j'ai pu développer le service.



Quel message souhaitez-vous communiquer aux Seyssois ?

De par mes fonctions de policier municipal, je suis dans une proximité avec les habitants.

Mes missions m'amènent à être en prise directe avec eux ainsi qu'avec tous les événements qui surviennent dans la commune. Mes échanges quotidiens avec Monsieur Le Maire me permettent d'intervenir rapidement.

Pourquoi Seysses ?

Cette opportunité est pour moi un challenge. Je souhaitais occuper un poste à responsabilités, m'offrant une grande diversité de missions.

Je pense apporter aux habitants de Seysses toute mon

Quelles sont vos missions en tant que policier municipal ?

Mes principales missions s'organisent autour de deux axes. Le premier est celui de la prévention auprès de la population pour assurer sa tranquillité. Le second est celui de la

« Être au service de la collectivité et des habitants est ce que j'apprécie le plus dans mon métier. J'ai le sentiment d'être utile. »

LE CCAS A DÉMÉNAGÉ

Le bureau du CCAS de Seysses vient de déménager de quelques mètres. Il faut dorénavant **vous présenter à l'accueil de la Mairie**.

Cette nouvelle installation devrait faciliter la vie des Seyssois comme des employés. Tous les services accueillant du public sont réunis dans un même espace pour une meilleure accessibilité.

Le CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous.

SORTIE SENIORS EN FORÊT

Le CCAS vous invite à une visite nature de la forêt de Bouconne en partant à la découverte de la faune et de la flore.

Long de 2 km, le parcours vous permettra d'avoir un aperçu relativement complet des différentes espèces végétales présentes dans le massif forestier de Bouconne et de comprendre le fonctionnement de son écosystème.



- Sortie gratuite le **mardi 6 juillet** en matinée.
- Découverte du parcours avec **un guide naturaliste**.
- Inscription dans la limite des places disponibles. Modalités de départ auprès du CCAS.

Le CCAS de Seysses vous propose des
Ateliers Massage Bébé
De 2 mois à 1 an - Cours Collectifs



Apprenez à masser votre bébé et partagez un moment privilégié avec lui

5 séances d'1h30 (Tarif unique 75€)

Un apprentissage progressif des mouvements

Inscriptions avant le 21/05/2021 auprès du CCAS

@ : ccas@mairie-seysses.fr

Tél : 05 62 11 64 80



Les Lundis de 14h30 à 16h	ou	Les Samedis de 10h à 11h30
31/05/21		05/06/21
07/06/21		12/06/21
14/06/21		19/06/21
21/06/21		26/06/21
28/06/21		03/07/21

650

Seyssois âgés de plus de 75 ans ont reçu courant janvier la visite à domicile des élus. Ce moment d'échange apprécié par tous s'est finalisé par la remise d'une douceur chocola-tée accompagnée d'une carte de vœux.



Témoignage de Louissette

inscrite sur le registre nominatif

"J'ai 75 ans, je vis seule et j'ai été bouleversée que l'on prenne de mes nouvelles sans me connaître. Merci beaucoup pour ces chocolats mais je suis surtout ravie de rencontrer l'élue qui me contacte chaque semaine depuis 1 mois".

Pensez à vous inscrire sur le registre nominatif

Le registre nominatif permet aux personnes de 65 ans et plus, de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou aux adultes handicapées d'être contacté en période de grand froid, de canicule et de crise sanitaire.

L'inscription peut se faire tout au long de l'année à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville.

N'hésitez plus et inscrivez-vous !



La Mission Locale

Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés vers l'emploi et l'autonomie.

Permanences au CCAS tous les jeudis sur rendez-vous au : 05 61 54 54 31

Un programme d'éducation pour la santé de tous les Seyssois

Pour élaborer ce programme de manière pertinente, la municipalité vous a invité, courant février, à participer à une enquête anonyme. Il s'en est suivi rapidement la mise en place d'un programme expérimental dans les écoles publiques de la ville. Retour sur les deux premières actions.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE DE SÉDENTARITÉ



34%

estiment être en surpoids



70%

pratiquaient une activité physique avant la crise sanitaire



92%

se déplacent essentiellement en voiture



63%

trouvent que l'offre sportive actuelle proposée à Seysses ne donne pas envie de pratiquer une activité sportive



94%

sont séduits par l'idée d'un complexe sportif en extérieur (city-stade, skate-park, parcours de santé...)



89%

sont favorables à avoir des pistes cyclables sur la commune

« L'offre sportive de la ville est peu intéressante pour les adultes et les créneaux horaires ne sont pas adaptés. En journée nous travaillons et le soir nous nous occupons des enfants. Il serait bien d'avoir des propositions d'activités le week-end. »

Paroles de Seyssois

« Des pistes cyclables, oui ; mais sécurité avant tout pour adultes et enfants. Nous sommes en retard par rapport à d'autres villes. »

« Pouvoir enfin profiter en famille et à proximité d'un endroit propice à la détente, la balade et le sport. Le tout sans avoir à prendre la voiture. »

UN PROGRAMME EXPÉRIMENTAL DANS LES ÉCOLES

Édité par l'École Municipale des Sports, le livret « défis sport » a été distribué dans les écoles publiques de la ville fin mars.

L'objectif est double :

- **Lutter contre la sédentarité** : inculquer le plus tôt possible aux enfants, des habitudes et le plaisir de faire de l'activité physique quotidiennement.

- **Étudier l'impact de l'activité physique sur les apprentissages scolaires** : analyser si la programmation quotidienne de séquences d'activités physiques influence les résultats scolaires (concentration, gestion du stress, gestion des émotions, vie de la classe, apprentissages...).

La démonstration attendue est que l'activité physique contribue à l'équilibre et au bien-être des enfants.



Petit coup de frais dans votre quotidien



RELAMPING* À L'ÉCOLE FLORA TRISTAN

Pour une meilleure maîtrise énergétique et un confort accru pour les enfants et le personnel de l'école Flora Tristan, toutes les ampoules ont été remplacées par des LED.

*relamping : changement des ampoules

ENTRETIEN DU TERRAIN D'HONNEUR

Pour entretenir le terrain de foot, la mairie a procédé à un décompactage. Cette opération permet de casser la motte compacte pour aérer le sol. Les échanges d'eau et le développement des racines du gazon sont facilités par l'aération du sol. Ainsi, le gazon a une meilleure résistance aux périodes de chaleur.



TRAVAUX DE PEINTURE

Les travaux d'entretien de la ville se poursuivent avec la rénovation des portails des vestiaires du foot Savignol. Le portail du cimetière, les grilles des vestiaires du foot de la Saudrune et de la salle polyvalente des Aujoulets seront repeints très prochainement en fonction des conditions climatiques.



La médiathèque de Seysses a 30 ans

Pour fêter cet anniversaire, la mairie de Seysses tient à associer les Seyssois à la recherche de son nom dans un processus de Démocratie Participative. Ce projet se déroulera du **10 mai au 15 septembre 2021** par étapes.

L'inauguration est prévue le **09 octobre 2021**, si la situation sanitaire le permet.

Vous êtes invités :

- à participer en proposant un ou plusieurs noms dans les thématiques,
- à vous impliquer en étant membre du Jury Citoyen,
- à voter pour le nom final.

RELEVONS CE DÉFI : TROUVONS ENSEMBLE SON NOM !

1 COMMENT PARTICIPER ? DU 10 MAI AU 04 JUIN 2021

Conditions pour participer : être Seyssois âgé d'au moins 12 ans



Trois thèmes vous sont proposés représentant l'univers culturel de la médiathèque de Seysses. Pour les plus imaginatifs d'entre vous un thème d'expression libre a été rajouté. Pour proposer votre ou vos idée(s) :

- Remplissez le coupon « **Je participe** » en choisissant préalablement parmi un ou plusieurs thèmes ci-dessous. Un coupon = une idée. Vous pouvez compléter plusieurs coupons, si vous souhaitez proposer plusieurs noms.
- Déposez votre ou vos coupon(s) dans les urnes à la médiathèque et à l'accueil de la mairie ou en remplissant le coupon en ligne sur le site de la ville.

Ces coupons de participation peuvent être découpés en fin de page. Vous pouvez également les retrouver à l'accueil de la médiathèque, de la mairie et sur le site de la mairie dans la rubrique « Démocratie Participative et Implication Citoyenne » en complétant les formulaires en ligne.

Les thèmes proposés

La rencontre et l'échange

Cette thématique symbolise le partage et l'échange avec des œuvres, des artistes, des personnes, ou la transmission de connaissances.

La pause

Ce thème évoque un moment privilégié durant lequel on se connecte à une œuvre, un moment de détente en dehors de ses habitudes. Il peut également être rattaché à un moment informel entre les usagers qui s'y retrouvent.

L'évasion

L'évasion fait référence à l'imaginaire et à un moment particulier d'ouverture d'esprit et de découverte des cultures, ouverture vers l'ailleurs.

Thème libre

Dans ce thème, laissez libre cours à votre imagination !



LE JURY CITOYEN : C'EST QUOI ?

Durant cette même période, la municipalité recherche des volontaires pour faire partie du Jury Citoyen qui sera garant de la procédure démocratique. Il sera composé d'élus, d'agents municipaux et de Seysois volontaires pour s'impliquer dans cette démarche en complétant le coupon « **Je m'implique** ». Les jurés seront tirés au sort par M. Le Maire parmi tous les volontaires dans le respect de la parité femmes/hommes, le **07 juin 2021**.

Conditions pour être volontaire : être Seysois âgé d'au moins 16 ans

Le 12 juin 2021, le Jury se réunira pour effectuer l'analyse des propositions de noms et dégagera **4 à 6 noms** qui seront ensuite soumis au vote des Seysois.

Le 18 septembre 2021 (date à confirmer) le Jury Citoyen se réunira pour procéder au dépouillement final, au terme duquel le nom de la médiathèque sera communiqué en direct sur Facebook.

Ne seront pas retenus les noms de personnalités et personnages ainsi que les propositions trop longues composées de plus de 3-4 mots, les noms à prononciation difficile ou particulière et les noms dans une langue étrangère. Il est à préciser que la municipalité se réserve le droit de retirer tout nom qui serait contraire aux valeurs de la République.



2

COMMENT VOTER ? DU 05 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2021

Conditions pour voter : être Seysois âgé d'au moins 12 ans



Parmi la liste de noms proposés « **Je vote** » pour le nom de la médiathèque. Les bulletins seront disponibles aux accueils de la médiathèque et de la mairie et sur le site internet de la ville.

JE PARTICIPE

Nom, prénom

Age Adresse

Je choisis un thème et je propose un nom :

1 La rencontre et l'échange

2 La pause

3 L'évasion

JE M'IMPLIQUE

☐ Je suis volontaire pour être juré

Nom, prénom

F ☐

H ☐

Age

Adresse

Téléphone

Email

Depuis la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service communication de la mairie.

Une journée avec les ATSEM

Chaque jour, les **Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles** doivent accomplir un certain nombre de tâches bien précises et à des horaires prédéfinis. Sous la direction d'Annick Dureau, le planning est millimétré.



LES ATSEM DE PAUL LANGEVIN
(2 absentes sur la photo)

L'ACCUEIL DES ENFANTS

C'est à 8h30 que les ATSEM arrivent à l'école et se préparent pour accueillir les enfants dès 8h35.

La journée commence par l'accompagnement des enfants aux toilettes, le lavage des mains et le contrôle des cahiers de liaison.

LA PRÉPARATION DES ACTIVITÉS

Les ateliers sont préparés pour démarrer à 9h30 avec des groupes d'enfants de 5 ou 6 élèves. Pendant la récréation, les ATSEM préparent les ateliers suivants (collage, coloriage et autres activités créatives).

De 10h30 à 11h, place aux activités physiques avant de reprendre des ateliers jusqu'à 11h30.

À 11h45, les élèves qui déjeunent à la cantine scolaire sont accompagnés au réfectoire. La fin de la matinée est vite arrivée, il est déjà 11h50.

LA GESTION DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

Après le déjeuner, les enfants font la sieste et se réveillent de manière échelonnée. Les ATSEM surveillent les dortoirs et accompagnent en classe les enfants qui se réveillent doucement.

LA REPRISE DES ACTIVITÉS

Leur rôle consiste principalement à prendre en charge les enfants pendant ces activités, afin de s'assurer qu'ils y participent pleinement et qu'ils aient tout le confort et la sécurité nécessaires. Dès 16h, les ATSEM aident les enfants à se préparer et à rassembler leurs affaires pour le retour à la maison. À 16h15, les premiers enfants rentrent chez eux. Les autres élèves prennent leur goûter accompagnés des ATSEM.

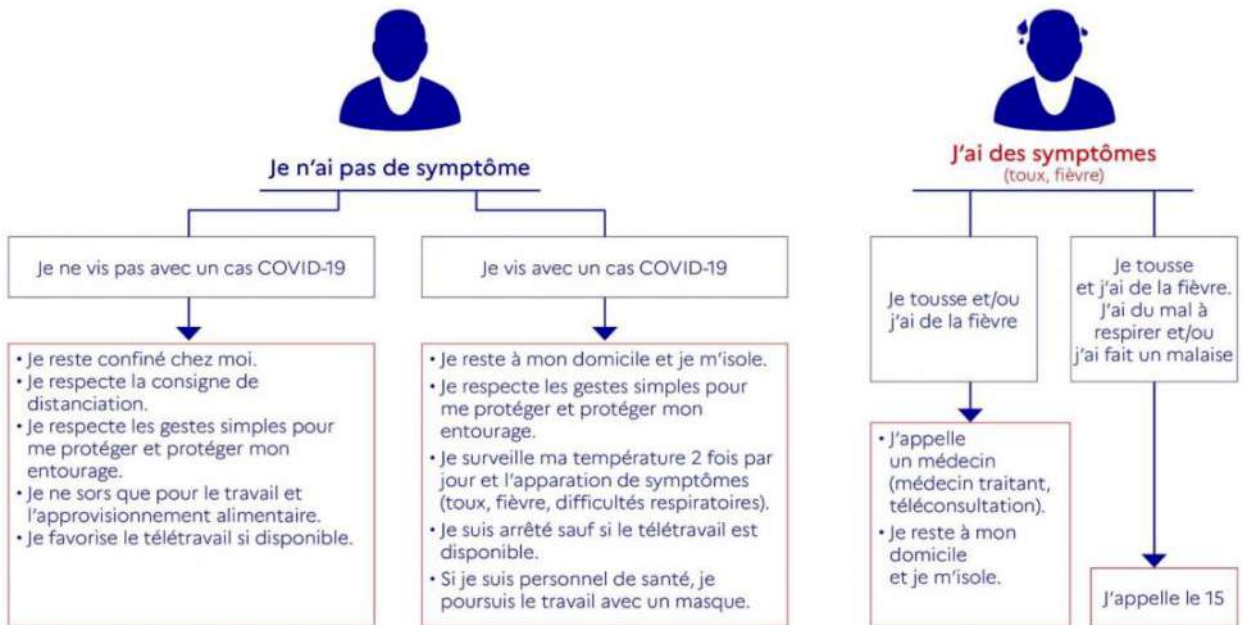
LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN

Alors que tout le monde est parti, elles doivent mettre de l'ordre dans les locaux. Cela consiste à nettoyer, désinfecter, ranger les jouets et le matériel de travail et s'assurer que le mobilier soit prêt pour le lendemain.



LES ATSEM DE FLORA TRISTAN

La Covid-19, quel comportement adopter ?



L'identification des chats domestiques

L'identification est le seul lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle permet à l'Etat d'assurer le suivi sanitaire, la sécurité des populations, le respect de l'environnement, la surveillance des pratiques commerciales, des importations et du trafic.

Identifier son chat de plus de 7 mois est une obligation légale qui s'impose à tout propriétaire.

Elle doit être réalisée avant l'adoption de l'animal par celui qui cède le chaton.

L'identification est réalisée par l'implantation sous la peau de l'animal d'une puce électronique de la taille d'un grain de riz, facturée environ 60 euros par un vétérinaire.

Le fichier I-CAD contient le numéro de l'animal et les coordonnées du propriétaire : il permet de retrouver son animal, de prouver son droit en cas de vol, et d'éviter une amende de **750 euros** ou l'euthanasie.

Au moment de l'identification de son animal, il faut se poser la question de la stérilisation. **Un couple de chats non stérilisés peut engendrer 22 464 chatons en 4 ans !!!**



Association le chat libre de Toulouse

Contact : toulouse@le-chat-libre.com

site internet : www.le-chat-libre.com

Facebook : [chatlibretoulouse](https://www.facebook.com/chatlibretoulouse)

Comment donner un instrument de musique ?

Peut-être possédez-vous un instrument de musique inutilisé ? Plutôt que de le laisser au fond du placard à prendre la poussière, offrez-le au Conservatoire. Il fera le bonheur d'un petit musicien.

Comme chaque année, le C.R.I., Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Axe Sud basé à Roques, appelle au don d'instrument. Les instruments recueillis sont remis en état, puis prêtés à des enfants qui n'ont pas la possibilité d'avoir leur propre matériel.

Liste des instruments acceptés :

accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, harpe, violon et ensemble à cordes, violoncelle, trompette, saxophone.

Si nécessaire, le conservatoire s'engage à les faire réviser et à les faire accorder avant de les mettre à la disposition des élèves.

Pour bénéficier d'un prêt d'instrument :

Le prêt d'instrument est soumis à des conditions. L'une d'elles est l'engagement à suivre pour une année entière la formation complète, c'est-à-dire la formation musicale (solfège) et l'étude d'un instrument.

C.R.I. Axe Sud

**DONNEZ
UN INSTRUMENT
DE MUSIQUE**

**Consultez
le www.mairie-seysses.fr
pour les modalités**

Pour plus d'informations, la
directrice du Conservatoire est
joignable au 05 34 50 59 40



GRÂCE À VOUS, ANNA A UNE FLûTE TRAVERSIÈRE ! SA MAMAN TÉMOIGNE



Après une année d'éveil musical, Anna a spontanément été attirée par la flûte traversière. Nous avons pu bénéficier du prêt gratuit de cet instrument par le Conservatoire. Cela a permis à notre fille de suivre ses cinq années d'éducation musicale dans de bonnes conditions. Ce prêt nous permet, également, d'économiser petit à petit pour offrir à notre fille son propre instrument.

Ceci a été réalisé grâce aux dons d'instruments des particuliers qui, par leur grande solidarité et leur altruisme, offrent la possibilité à des enfants de pouvoir jouer d'un instrument qu'ils n'auraient pas pu s'offrir.

Nous remercions le Conservatoire qui a rendu possible cette opportunité. Nous le remercions également pour son écoute et son implication auprès de nos enfants !

Maneo, un syndicat méconnu



"Si j'ai à cœur de vous présenter ce syndicat c'est pour mettre en avant l'importance de l'intercommunalité à fédérer des territoires."

Ana Roldan - Conseillère municipale et Intercommunale - Vice Présidente en charge des finances au sein du SMAGV – MANEO (Syndicat Mixte Accompagnement Gens du voyage)

Le Syndicat Mixte pour l'accueil des gens du voyage en Région Occitanie, est un EPCI créé le 27 avril 1984.

Il est composé de 30 élus titulaires et de 30 élus suppléants dont 1 Président et 6 Vice-Présidents, issus des **13 intercommunalités** suivantes :

- ◆ La Communauté d'agglomération Le Muretain Agglo
- ◆ La Communauté d'agglomération du SICOVAL
- ◆ La Communauté des Communes du Frontonnais
- ◆ La Communauté des Communes Cagire Garonne Salat
- ◆ La Communauté des Communes Cœur et Coteaux du Comminges
- ◆ La Communauté des Communes Bassin Auterivain Haut Garonnais
- ◆ La Communauté des Communes du Volvestre
- ◆ La Communauté des Communes des Hauts Tolosans
- ◆ La Communauté des Communes de la Save au Touch
- ◆ La Communauté des Communes des Coteaux Bellevue
- ◆ La Communauté des Communes Lauragais Revel Sorezois
- ◆ La Communauté des Communes de la Gascogne Toulousaine
- ◆ La Communauté des Communes des Portes d'Ariège Pyrénées

Il a en gestion 16 aires d'accueil permanentes et 1 aire de grand passage.

Ses compétences au service des groupements adhérents sont :

- ◆ Concours au suivi et à la révision des schémas Départementaux pour l'accueil des gens du voyage.
- ◆ Actions de communication à destination des élus, des administrations, de la population ou de la communauté des voyageurs afin de se positionner en qualité d'interlocuteur privilégié.
- ◆ Création et gestion des équipements d'accueil et d'habitat.
- ◆ Accompagnement social.

Les ressources du syndicat proviennent principalement des contributions financières des intercommunalités.

L'aire d'accueil de SEYSSES située au 900 chemin de la Saudrune, dispose de seize places et fait partie des six aires d'accueil de la communauté d'agglomération du Muretain Agglo.

En 2020 des travaux ont été réalisés sur cette dernière afin d'améliorer les conditions de vie :

- ◆ Fermeture des coins cuisine, changement de la robinetterie au niveau des douches.
- ◆ Passage du bureau de contrôle Qualiconsult pour une vérification des installations électriques.

Au niveau social, un agent intervient de manière hebdomadaire auprès des familles pour toutes les démarches concernant la santé, les formalités administratives ainsi que le lien avec les divers organismes administratifs.

En sus de ses missions habituelles, le service d'accompagnement social a renforcé son travail de coopération auprès de l'ensemble des acteurs sociaux du territoire pour lutter contre la précarité en cette période de crise sanitaire.

Parole aux associations

La mairie vous propose de découvrir, dans cette édition, l'actualité de deux associations seyssoises. Lisez sans plus attendre leurs actions, leurs messages.

L'ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE AUX AUJOLETS-COULOUME

Bonjour habitantes et habitants des Aujoulets - Couloume.

Nous sommes un quartier de Seysses éloigné du centre du village. Il y a une quinzaine d'années, cette association a été créée pour essayer de réunir, animer et dynamiser ce quartier et montrer que nous existions. Nous avons la chance d'avoir à notre disposition une salle des Associations et une salle festive qui ont été aménagées après la fermeture de l'école.

Notre association organise des repas, des

ateliers.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous joindre à nous pour faire vivre ensemble ce quartier.

Pour cela, il faut attendre des jours meilleurs et la fin de cette pandémie. Protégez vous, vous et vos proches en respectant les règles.

Contact : Maison de quartier des Aujoulets - 3730 Route de saint Lys 31600 SEYSSES

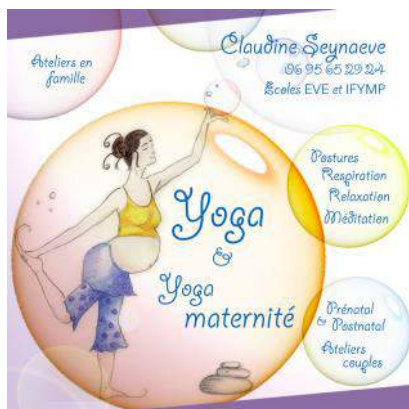
TÉL : 06 95 67 38 48 EMAIL :

VIVRE.ENSEMBLE.AUJOLETS.COULOUME@GMAIL.COM

L'ASSOCIATION YOGAMAT VOUS INVITE À DES MOMENTS DE ZÉNITUDE

VOS COURS DE YOGA... EN LIGNE, À L'HEURE DU CONFINEMENT

Au moment où je vous écris ces lignes, nous entamons notre 3ème confinement. Sur les deux années associatives culturelles et sportives de 2019/20 et 2020/21, les salles municipales ne sont restées ouvertes que quelques mois. Nos cours de Yoga se sont adaptés en fonction de l'évolution de la crise sanitaire jusqu'à découvrir ainsi les joies de la visio...! Une manière en tout cas de garder le lien, se retrouver, même virtuellement, et surtout de continuer à pratiquer ensemble. Bien sûr, le ressenti n'est pas le même, mais finalement cette alternative nous aura peut-être tous permis de découvrir de nouvelles choses, à tout point de vue... YOGA signifie "*lien, lier, unir*" et VINIYOGA rappelle la notion de "*pas à pas*"; ou comment apporter du sens dans ce que nous vivons tous à notre niveau.



MERCI à vous chaque semaine, et salutations à vos merveilleux chats qui participent joyeusement aux séances !

Contact : Claudine Herbaut Seynaeve, YogaMat. www.argilecitron.com

Vous êtes une association seyssoise et vous souhaitez vous exprimer dans une future édition de l'écho du binos ? Contactez le service vie locale au 05.62.11.64.88 ou par mail : vielocale.vds@mairie-seysses.fr

Vous êtes invités !



LE FOYER RURAL DE SEYSSSES VOUS INVITE A SA

FÊTE DE L'ÉTÉ

Venez nombreux partager un après-midi festif
Masqués mais souriants !

3 JUILLET 2021 • DE 15 H 00 À 19 H

Salle des fêtes de Seysses
chemin des boubennes

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS
NOMBREUX STANDS / DÉMOS / ESSAIS GRATUITS

La fête de l'été arrive au Foyer Rural !

Après de longs mois où le moral de chacun a fluctué au rythme des restrictions sanitaires, voilà qu'avec le retour des beaux jours, un souffle d'espoir nous anime : pourquoi ne pas proposer une « Fête de l'été » où nous pourrions nous retrouver pour un après-midi récréatif ?

Au programme : stands de jeux, démonstrations, rencontres et échanges avec les bénévoles et les animateurs...

On espère que vous serez nombreux à partager ce moment pour retrouver le lien social qui nous unit et faire que le mot « association » reprenne tout son sens dans la convivialité et la bonne humeur !

Rendez-vous le 3 juillet !

FOIRE A LA PUERICULTURE

Organisée par l'Association "les A.M.I.S."
(Assistants Maternelles Indépendantes de Seysses)

Dimanche 12 septembre 2021

- Vente de vêtements d'hiver
& matériel de puériculture -

Salle des Fêtes de Seysses de 9^h à 15^h

Renseignements :

☎ 06.79.62.19.82

☎ 06.61.58.99.97

📧 foirepuericultureseysses@gmail.com

🌐 <http://assistantematseysses.wix.com/amis>

Dépôt des articles



(préalablement enregistrés par internet uniquement)

Samedi 11 septembre de 9^h à 15^h



(Voir conditions de vente au verso & cf. site)

Conditions de vente

La foire à la puériculture a pour objet de prendre en dépôt-vente les vêtements d'hiver de 0 à 3 ans ainsi que le matériel de puériculture.

Vos listes devront être obligatoirement enregistrées par internet au plus tard le Dimanche 28 août 20h. Cependant, nous nous réservons le droit de clôturer les inscriptions avant cette date si le quota est atteint.

Le nombre de listes est limité par famille à :

- 3 listes de vêtements de 0 à 3 ans.
- 4 listes de puériculture : matériel, équipement, textile literie bébé (lot de 2 draps / draps housse maxi), gigoteuses, jouets, livres (lot de 3 maxi).

Chaque liste comportera 10 articles maximum.

Lots acceptés de même taille (tout autre lot sera refusé) :
(1 lot compte pour 1 article)

- 3 bodys
- 2 leggings
- 2 jupes
- 2 hauts ML (tee-shirts/polos/chemises)
- 2 paires de collants
- lot de 2 pièces : 1 haut + 1 bas (ex : tee-shirt + pantalon ou robe + legging)
- lot de tenue complète : jusqu'à 4 articles (ex : tee-shirt + pantalon + chaussettes + bonnet ou robe + legging + collants + bandeau)
- Les chaussures et les peluches ne sont pas acceptées.

Les vêtements seront fraîchement lavés, secs, repassés et en parfait état (ni trous, ni tâches, ni fermetures ou pressions en mauvais état).

Les articles de puériculture et les jouets seront propres, en bon état et correspondant aux normes de sécurité en vigueur. Ils devront également être munis de piles en état de marche.

Tout article ne correspondant pas aux conditions de vente sera refusé lors du dépôt et ne pourra en aucun cas être substitué par un autre.

Il sera perçu 2€ par liste déposée. Cette somme sera déduite du montant des ventes. Le prix des articles défini par le client sera majoré de 20 % à la vente qui reviendra à l'association.

Les gains ainsi que les invendus devront être récupérés le dimanche entre 18h45 et 19h15 au plus tard.

L'ambroisie

une plante envahissante et allergisante



L'ambroisie à feuilles d'armoise fait partie de la famille des composées (astéracées).

Son pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes **réactions allergiques** (rhinites, conjonctivite, urticaire, eczéma...) chez les personnes sensibles. C'est également une **menace pour l'agriculture** (pertes de rendement dans les cultures) et **pour la biodiversité** (concurrence avec certains végétaux en bord de cours d'eau).

Quand un pied d'ambroisie est observé, **il faut rapidement l'éliminer**, car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

Comment empêcher le développement de l'ambroisie ?

Déposez sans attendre un broyat au pied des arbustes et autres végétaux (fruitiers, rosiers, haies...).

En plus du paillage, il convient également d'éviter de retourner la terre au maximum.

Dans les allées, arrachez ou utilisez un désherbeur thermique pour supprimer l'ambroisie.

Si votre jardin est petit, vous pouvez arracher tout pied d'ambroisie qui apparaîtrait, sans le mettre au compost.

Sur de grands espaces, semez du trèfle : vous n'aurez pas le sol à nu et il ne laissera ainsi pas la place à l'ambroisie d'apparaître.

Source : Observatoires Participatifs des Espèces et de la Nature

Installer des nichoirs

pour plus de biodiversité

L'e printemps signe le réveil de la flore et de la faune. C'est le moment aussi où des espèces peu sympathiques réapparaissent. C'est le cas des moustiques-tigres et des chenilles processionnaires qui provoquent des démangeaisons chez l'être humain et qui peuvent causer de terribles blessures aux chats et aux chiens. Pour vous débarrasser de ces nuisibles tout en préservant l'environnement, invitez leurs prédateurs à s'installer dans votre jardin ou sur votre balcon.

Les mésanges raffolent des chenilles et les chauves-souris des moustiques

L'installation des abris doit respecter certaines règles. Les nichoirs à mésanges s'installent entre 2 à 4 mètres du sol, ceux pour chauve-souris entre 2 et 6 mètres. Ce peut être dans un arbre, sur la façade d'une maison ou d'un bâtiment.



Les nichoirs peuvent s'acheter prêts-à-posers ou en kit

PRÉSERVER LA NUIT, C'EST NOTRE AFFAIRE À TOUS

La commune de Seysses s'est mobilisée pour la préservation de son ciel nocturne en signant la charte d'engagements de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

La ville poursuit ainsi son engagement de réduction de la lumière nocturne émise dans l'environnement ainsi que de la réduction de la consommation d'énergie.



Retrouvez le détail des délibérations adoptées en Conseil municipal sur le site de la mairie :
www.mairie-seysses.fr/vie-municipale/les-deliberations

6 DÉCEMBRE 2020

- Vote sur la tenue du Conseil municipal du 16.12.2020 à huis clos
- Dérogation à la règle des repos dominical 2021
- Versement d'une subvention à la maison médicale Saudrune
- Approbation de l'attribution de compensation fonctionnement 2020 - Révision
- Construction d'un gymnase : approbation de principe et sollicitation d'aides financières auprès des partenaires institutionnels
- Convention de mise à disposition des services de la commune de Seysses au bénéfice du Muretain Agglo pour l'exercice de la compétence voirie
- Recrutement de personnel non titulaire pour 2021 pour faire face à l'accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- Adhésion au groupement de commande relatif à la location d'autocars avec chauffeurs pour le transport d'enfants dans le cadre d'activité constituées du Muretain Agglo et de ses communes adhérentes
- Approbation du règlement intérieur de la Médiathèque et instauration de la gratuité d'abonnement
- Désignation des membres du Comité de suivi du Conservatoire de musique à Rayonnement Intercommunal (CRI) Axe Sud
- Approbation de la convention de Gestion des aménagements réalisés dans le cadre de la création d'un carrefour giratoire sur la RD 23 pour l'accès au futur collège de Seysses
- Bilan de la mise à disposition du dossier au public et approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Seysses
- Rénovation de la portion de câble entre les points lumineux n°870, 872 et 873
- Petits travaux urgents - procédure étendue à l'ensemble du mandat

18 FÉVRIER 2021

- Conseil municipal du 18.02.2021 à huis clos
- Bilan d'activité 2019 & 2020 CRI
- Demande de subvention CD31 CRI

- Demande de subvention pour l'organisation du SEYS'TIVAL 2021
- Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement
- Constat de créances éteintes
- Débat d'Orientation Budgétaire 2021
- Création d'un emploi permanent de Chef de service de Police Municipale à temps complet
- Création d'un emploi permanent de Technicien Territorial principal 1ère classe à temps complet
- Candidature au dispositif Bourg Centre et Contrat-Cadre
- Zone d'Activité Economique SEGLA 2
- Cession au Département de la Haute-Garonne de la parcelle cadastrée section AH n°405

10 AVRIL 2021

- Proposition de modification des horaires d'ouverture au public de la médiathèque
- Cout de fonctionnement d'un élève pour l'année scolaire 2020 – 2021
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint-Roch pour l'année 2021
- Approbation du compte de gestion 2020 – budget principal de la ville
- Approbation du compte administratif 2020 – budget principal de la ville
- Budget primitif 2021 – budget principal de la ville
- Subventions aux associations pour l'année 2021
- Création d'un emploi d'ingénieur territorial certifiée exécutoire
- Création d'un emploi d'agent de police (catégorie c) certifiée exécutoire
- Opposition au transfert au 1er juillet 2021 de la compétence plu
- Décision de modification n°1 du plu et justification de l'ouverture à l'urbanisation de la zone d'activités économique (ZAE) « au0 eco » de SEGLA 2
- Décision de modification n°2 du plan local d'urbanisme (plu)
- Reserve foncière d'un terrain en zone agricole au lieudit pastisse
- SDEHG effacement des réseaux basse tension, éclairage public et télécommunication place de la libération tranche 2

Un espace de libre expression est réservé au groupe d'élus de la minorité municipale. Cette tribune n'engage que ses auteurs et aucunement la rédaction.

SEYSSSES DEMAIN

LES PROMESSES DE CAMPAGNE :

Que de promesses ! qui fondent comme beurre au soleil !

Dans les réunions publiques de la campagne électorale des municipales, on a pu entendre : « Une équipe profondément renouvelée... personne ne cumulera plusieurs fonctions, je serais maire à plein temps,.. ».

Son élection au conseil départemental vaudrait donc acte de démission de son mandat de maire ? Aurait-il si peu de considération pour sa commune ?

ALERTE URGENCE PLU.

Comme dénoncé pendant la campagne, nous allons droit dans le mur !

400 logements sont en cours de construction, une hausse d'environ 1 000 habitants alors que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), que nous contestions déjà, prévoyait cette croissance à 10 ans.

Le PLU doit être révisé, d'autant que d'autres terrains sont vendus et en cours de vente.

Il nous faut agir pour ne pas laisser encore se

dégrader notre cadre de vie, pour lancer la rénovation de nos infrastructures routières déjà saturées et ne pas subir l'insécurité d'une telle évolution galopante de notre population seyssonaise.

Stop à la spéculation foncière. Préservons terres agricoles et espaces naturels !

Quel projet sur les 3 ha de terrain achetés vers le château d'eau : lotissements, immeubles, Eco quartier, groupe scolaire ?

Le Département de la Haute Garonne a prévu un Réseau Express vélo (REVe).

Quand la commune va-t-elle enfin faire des projets de pistes cyclables assurant la liaison de ce réseau et celui prévu par l'Agglo Muretain ?

Le contrat bourg centre : encore un projet non réfléchi, non travaillé, jamais présenté ni discuté avec la population.

Et pourtant les subventions ont été demandées.

La majorité, encore une fois, met la charrue avant les bœufs !

PERMANENCES DU MAIRE

MAI

Vendredi 21
14h-16h

Samedi 29
10h-12h

JUIN

Vendredi 4
14h-16h

Samedi 12
10h-12h

Vendredi 18
14h-16h

Samedi 26
10h-12h

Prenez rendez-vous :

à l'accueil de la mairie | 05.62.11.64.64 | secretariat@mairie-seysses.fr

BIENVENUE À TOUS LES PETITS SEYSSOIS ET FÉLICITATIONS AUX PARENTS *

PENNERON Martin, 07/01/21
SFERRUZZA Eléonore , 31/01/21
RIVIÈRE Célia, 12/02/21
GRANFILS LEFÈVRE Maverick, 14/02/21
BIROT BLANC Valentin, 22/02/21
GARCIA Andrea, 25/02/21
GINSBOURGER Clément, 02/03/21
MONTASSIÉ CAZENEUVE Léo, 12/03/21
VERIN Nora, 23/03/21

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS *

ARCHAMBEAU Sophie et BOUZERMA Yannick,
26/02/21
QUEREILLAC Allison et KOURSANI Geoffrey,
24/04/21

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES *

BARRIERE Christian, 24/10/20
FERRER Marguerite née GIONNOTTI, 10/11/20
FESTINO Antoine, 18/11/20
DA SILVA Joaquim, 24/11/20
CASSAGNAUD Gérard, 05/01/21
QUEVREMONT Yvette née ALZIEU, 15/01/21
BARBÉRO Catherine née EYCHENNE, 24/01/21
TOMADA Charlette née AUBERT, 30/01/21
NOWAK Joseph, 17/02/21
CHINESTRA CASTANERA Manuel, 27/02/21
GHEDIN Marie-France née JACQUEMIN, 24/02/21
COMBES Henri, 11/03/21
TANCREDI Pierre, 14/03/21
FEUGAS Anne née RASCOL, 19/03/21
MANDEMENT Guy, 21/03/21
PFEIFFER André, 21/03/21
SEVENES Christian, 28/03/21

** Les données personnelles enregistrées sur le registre de l'état-civil ne peuvent être publiées que si, au moment de l'établissement de l'acte, les personnes concernées ont donné leur accord.*

GUY TAURINES : UN GRAND HOMME NOUS QUITTE

La ville de Seysses est endeuillée. Guy Taurines restera dans le cœur des Seyssois avec tout le respect qui lui a été voué de son vivant.

Le 26 septembre 2020, Guy Taurines nous quittait à l'âge de 98 ans, laissant derrière lui le monde sportif de notre commune endeuillé.

En 1958, Seysses est encore un village semi-rural de 1500 habitants. L'activité sportive est représentée par l'existence du sport olympique créé en 1932 avec une section basket, une section ping-pong en 1933 et une section athlétisme en 1934. Après la guerre, un groupe de jeunes adultes désœuvrés, emmené par François Bonzom, contacte Guy Taurines pour pratiquer un sport sur la commune. Guy Taurines leur fournit alors un équipement de volley-ball qui sera installé sur l'aire de basket désaffectée.

Le volley évolue en tennis-ballon puis en football.

Président du sport olympique seyssois, Guy ne cessa d'œuvrer pour développer le sport dans la commune.

Sous son impulsion et son implication personnelle et financière, différents sports vont renaître et prendre de l'importance dans la commune entre 1974 et 1995 (volley-ball, tennis de table, cyclisme, karaté, judo, foot et foot féminin...).

En 2000, création d'une section Cyclosports dont les cyclistes furent à l'origine de la création de la course humanitaire : une foulée pour la vie.

Titulaire de la médaille d'or de la jeunesse et des sports, Guy Taurines restera pour tous un exemple de dévouement et de disponibilité au service des Seyssois.



Un ami

Exposition

Mardi 4 au Samedi 29 mai
Médiathèque - Service culturel
LA BIODIVERSITÉ


Randonnée

Dimanche 9 mai
Club Seyssois Montagne
PIC DU MIDI DE BORDES (09)

Randonnée

Dimanche 23 mai
Club Seyssois Montagne
PIC DE COURBAYRAN (09)

Randonnée

Dimanche 30 mai
Club Seyssois Montagne
PIC DU MAIL DES MORÈRES (09)

Exposition

Mardi 1er au Samedi 26 juin
Médiathèque - Service culturel
AU CŒUR DES PYRÉNÉES


Randonnée

Dimanche 6 juin
Club Seyssois Montagne
LAC DE PEYRELADE (65)

Conférence

Jeudi 10 juin
Médiathèque - Service culturel
JEAN GARCIA - PASTORALISME & TRADITIONS DANS LES PYRÉNÉES

Randonnée

Samedi 12 juin
Club Seyssois Montagne
ÉTANG DE PEYREGRAND (09)

Randonnée

Samedi 19 juin
Club Seyssois Montagne
PIC DE CAGIRE (31)

Littérature

Jeudi 24 juin
Médiathèque - Service culturel
APÉRO LITTÉRAIRE

Randonnée

Dimanche 27 juin
Club Seyssois Montagne
CIRQUE DE TROUMOUSE (65)

Animation

Samedi 3 juillet
Foyer rural de Seysses
FÊTE DE L'ÉTÉ rdv p.21

Compétition

Samedi 3 et Dimanche 4 juillet
Ski Nautique Club de la Saudrune
VINNEY'S CUP

Musique

Dimanche 4 juillet
Service culturel
CONCERT AÉRIS & C.R.I AXE SUD

Randonnée

Dimanche 4 juillet
Club Seyssois Montagne
PIC D'ESTIBÈRE (65)

Seniors

Mardi 6 juillet
Centre Communal d'Action Sociale
SORTIE NATURE EN FORÊT


Festival

Jeudi 8 juillet
Médiathèque - Service culturel
PARTIR EN LIVRE

Randonnée

Dimanche 11 juillet
Club Seyssois Montagne
CABANE DE PRAT REDON (09)

Animation

Mardi 13 juillet
Mairie de Seysses
FEU D'ARTIFICE


Randonnée

Dimanche 18 juillet
Club Seyssois Montagne
PIC DE TARBÉSOU (09)

Animation

Jeudi 22 juillet
Médiathèque - Service culturel
ATELIER GALETS ET MARQUE-PAGES


Randonnée

Dimanche 25 juillet
Club Seyssois Montagne
PORT DE BOUET (09)

Animation

Mardi 27 juillet
Médiathèque - Service culturel
JEUX DE SOCIÉTÉ INÉDITS

Randonnée

Dimanche 1er Août
Club Seyssois Montagne
CABANES DE L'ISARD ET D'ILLAU (09)

Randonnée

Dimanche 8 Août
Club Seyssois Montagne
LAC DE COUEY-SÈQUE (65)

Randonnée

Dimanche 15 Août
Club Seyssois Montagne
ÉTANG DU GARBET (09)

Compétition

Vendredi 20 et Samedi 21 Août
Ski Nautique Club de la Saudrune
AUSTIN'S CUP

Randonnée

Dimanche 22 Août
Club Seyssois Montagne
LAC DE POUCHERGUES (65)

Randonnée

Dimanche 29 Août
Club Seyssois Montagne
TUC DE ROSARI (13)

POUR + D'INFOS
Service Culturel

10, place de la Libération
Tél : 05 62 23 00 63
culture@mairie-seysses.fr
www.mediathèque.mairie-seysses.fr

Club Seyssois Montagne

5 place de la Libération
Tél : 06 51 01 44 12
seyssesmontagne@gmail.com
www.seyssesmontagne.fr

Foyer rural de Seysses

Tél : 05 61 56 93 26
foyerrural.seysses@orange.fr
www.foyer-rural-seysses.fr

Ski Nautique Club de la Saudrune

Tél : 06 08 40 04 79
snscs.seysses@gmail.com
www.vincentsoubiron.loisirs.com



MÉDIATHÈQUE DE SEYSSSES

LA CULTURE POUR TOUS

30 000 documents disponibles
Postes multimédia & wifi
Animations thématiques

ADHÉREZ GRATUITEMENT

10 pl. de la Libération (RDC de la mairie)
05 62 23 00 63
<https://mediatheque.mairie-seysses.fr>
culture@mairie-seysses.fr

